

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 11 juillet 2019 à 9h30  
« Évolution des inégalités intragénérationnelles »

<b>Document n° 8</b>
----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

## **Les évolutions du niveau de vie moyen au fil des générations**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## Les évolutions du niveau de vie moyen au fil des générations

Ce document étudie comment a évolué ou devrait évoluer en projection **le niveau de vie moyen des générations successives** sur un siècle, de 1970 à 2070. Il reprend largement la présentation de Jean-Michel HOURRIEZ lors du colloque du COR le 4 décembre 2018.

Les générations nées après 1960 expriment souvent le sentiment d'être défavorisées par rapport aux générations précédentes, car elles ont connu un contexte économique dégradé tout au long de leur carrière et elles s'inquiètent de leur future retraite étant donné la baisse tendancielle des taux de remplacement.

Pour comparer les générations les unes aux autres, il existe deux approches. L'approche transversale consiste à comparer le niveau de vie des générations successives à la même date. La génération dite des *baby boomers* (née peu après 1945), aujourd'hui âgée de 70 ans, apparaît alors avantagée par rapport à ses enfants âgés de 40 ans, avec un niveau de vie supérieur d'environ 10 %. L'approche longitudinale consiste à comparer le niveau de vie des générations successives au même âge, à des dates différentes. Selon cette approche, les enfants des *baby boomers* disposent à 40 ans un niveau de vie plus élevé en euros constants que celui dont disposaient leurs parents à 40 ans, la progression étant d'environ 20 % entre ces deux générations espacées de 30 ans.

Les écarts transversaux reflètent assez bien le ressenti des individus, qui comparent en pratique leur situation en termes de niveau de vie relatif (niveau de vie rapporté au niveau de vie de l'ensemble de la population à la même date). Au contraire la progression longitudinale du niveau de vie n'est pas nécessairement ressentie comme une amélioration du bien-être, compte tenu de l'augmentation des besoins de consommation (nouvelles technologies, montée en gamme de l'offre).

Pour examiner si la croissance est équitablement répartie entre les générations, on peut observer l'évolution du profil du niveau de vie relatif selon l'âge : si ce profil reste constant au fil du temps, par exemple si les seniors constamment chaque année d'un niveau de vie supérieur aux plus jeunes, alors la croissance semble *a priori* équitablement répartie entre les générations. Au contraire, si ce profil par âge se déforme, des situations inéquitables peuvent apparaître. Par exemple, une génération qui connaîtrait un niveau de vie relatif élevé (faible) tout au long de son cycle de vie apparaîtrait comme une génération favorisée (défavorisée).

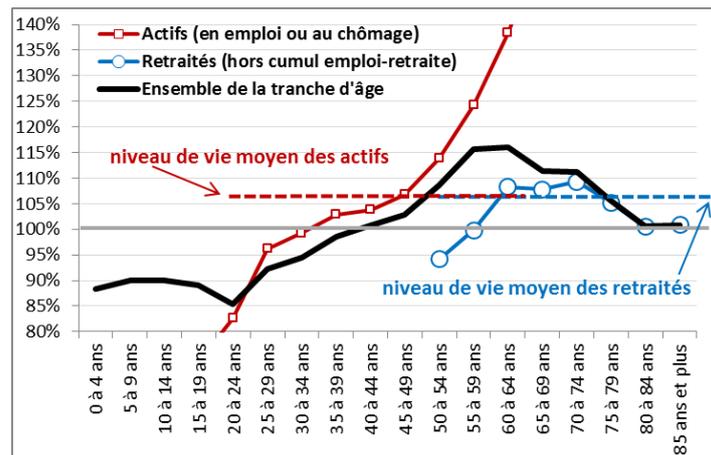
C'est pourquoi l'on examine les évolutions passées et futures du profil par âge du niveau de vie sur un siècle (partie 1), afin de savoir s'il existe des inégalités de niveau de vie entre générations (partie 2).

## 1. Le profil de niveau de vie selon l'âge se déforme beaucoup sur le temps long

### 1.1. Le profil actuel de niveau de vie selon l'âge

Actuellement, le profil de niveau de vie selon l'âge est relativement favorable aux seniors et relativement défavorable aux jeunes, comme le montre le graphique suivant extrait du rapport de juin 2019 du COR.

#### Niveau de vie moyen selon l'âge rapporté à celui de l'ensemble de la population (niveau de vie relatif) en 2016



Lecture : en 2016, le niveau de vie moyen des personnes âgées de 60 à 64 ans s'élève à 115,9 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Au sein de cette tranche d'âge, celui des actifs et celui des retraités s'élèvent respectivement à 138,3 % et 108,2 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Source : INSEE, enquête Revenus fiscaux 2016.

Parmi les actifs, le niveau de vie augmente fortement avec l'âge. Parmi les retraités, il est maximal chez les retraités de 60 à 74 ans, où il est supérieur d'environ 8 % à celui de l'ensemble de la population ; il est plus faible chez les retraités précoces (moins de 60 ans) et chez les plus âgés (75 ans et plus). Dans l'ensemble de la population tous statuts d'activité confondus, il est minimal chez les enfants et les jeunes de moins de 30 ans, où il est inférieur d'environ 11 % à celui de l'ensemble de la population, tandis qu'il est maximal chez les seniors de 55 à 64 ans, où il est supérieur d'environ 16 % à celui de l'ensemble de la population.

Ces disparités selon l'âge relèvent d'effets de cycle de vie (qui se reproduisent à chaque génération successive), mais à ces effets de cycle de vie peuvent s'ajouter des effets de génération (que l'on peut interpréter comme des inégalités entre générations) si ce profil par âge se déforme au fil du temps.

On balaye par la suite un siècle d'évolutions du profil par âge du niveau de vie, de 1970 jusqu'en 2070. On peut effectivement retracer les évolutions passées et futures du profil par âge du niveau de vie, dans le passé grâce aux enquêtes Revenus fiscaux de l'Insee, et dans le futur grâce au modèle Destinie de l'Insee.

## Reconstitution des niveaux de vie moyens par âge de 1970 à 2070 (suite)

Pour les données en projection, l'INSEE a réalisé pour le COR une projection du niveau de vie moyen selon l'âge à partir du **modèle Destinie**.

Ce modèle ne simule pas le niveau de vie à proprement parler, mais seulement les revenus d'activité et les pensions de retraite. On a donc recalé les séries 2015-2070 projetées par âge à partir de Destinie sur le niveau de vie par âge d'après l'enquête Revenus fiscaux 2015. On fait dès lors une hypothèse analogue au passé avant 1996 : on suppose implicitement que, à partir de 2015, les revenus du patrimoine, les prestations familiales et sociales et les impôts évolueront en moyenne à chaque âge comme les revenus d'activité et les pensions.

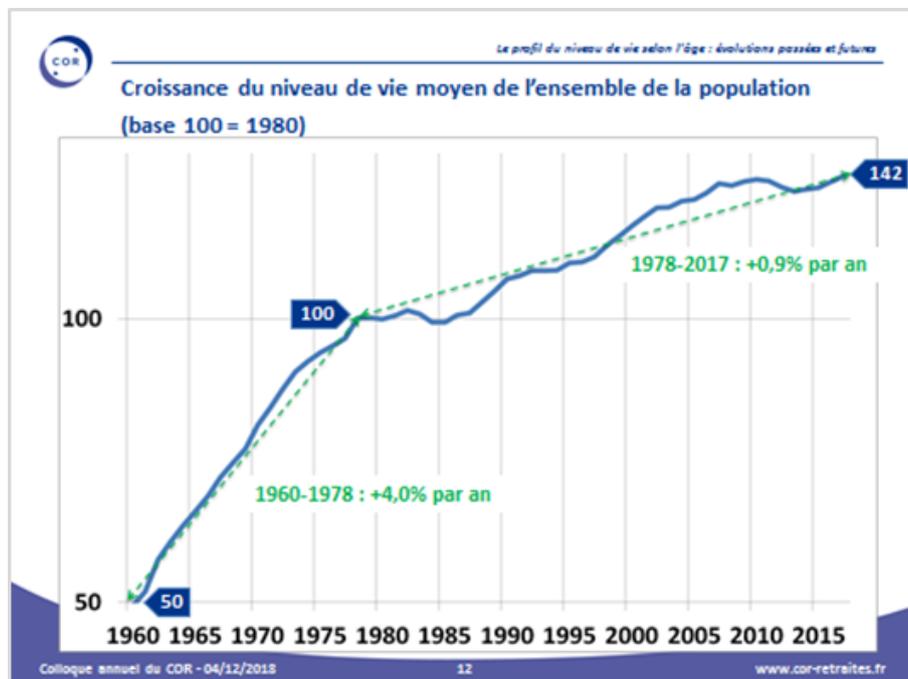
Les hypothèses de projection retenues sont les suivantes :

- celles du modèle Destinie en matière de comportements démographiques ou sur le marché du travail,
- scénario 1,3% du COR pour la croissance des revenus d'activité
- départ au taux plein, pour les comportements de départ à la retraite
- maintien de la législation actuelle en matière de retraite (dont la revalorisation des pensions liquidées comme les prix).

## 1.2. Le contexte économique : la croissance du niveau de vie moyen de la population

Avant de présenter les évolutions du niveau de vie selon l'âge, il est utile de présenter le contexte économique. Le graphique suivant indique la croissance du niveau de vie de l'ensemble de la population de 1960 à 2017.

### Evolutions du niveau de vie moyen de la population de 1960 à 2017



Source : INSEE, comptabilité nationale

Depuis 1960, deux époques se sont succédé :

- une période avant la fin des années 1970, qui correspond à ce qu'on appelle les Trente Glorieuses, où la croissance du niveau de vie était très rapide, de l'ordre de 4 % par an, si bien que le niveau de vie a doublé entre 1960 et 1978 ;
- au contraire, depuis la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, le rythme de croissance est beaucoup plus faible, soit 0,9 % par an en moyenne. Il y a eu par ailleurs des fluctuations conjoncturelles, notamment entre 2010 et 2015 où le niveau de vie a baissé pour la première fois depuis 1945, suite à la crise de 2008. Malgré tout, le niveau de vie des Français est d'environ 40 % supérieur à ce qu'il était il y a 40 ans.

En projection, on retient le scénario 1,3 % du COR, où la croissance du revenu moyen d'activité est par hypothèse de 1,3 % par an à terme. Compte tenu du vieillissement démographique qui entraîne une diminution de la part de la population active dans la population totale, la croissance du niveau de vie moyen serait un peu plus faible, de l'ordre de 1,1 % par an à terme.

### **1.3. Les évolutions passées du profil par âge de niveau de vie**

En 1970, le profil par âge du niveau de vie était très différent du profil actuel car, à l'époque, c'étaient les plus jeunes qui avaient un niveau de vie supérieur aux seniors. Le niveau de vie relatif (rapport entre le niveau de vie moyen de la tranche d'âge considérée et le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population) était supérieur à 100 % pour l'ensemble des moins de 60 ans ; au contraire, il était inférieur à 100 % et descendait jusqu'à 70 % pour les tranches d'âges les plus élevées.

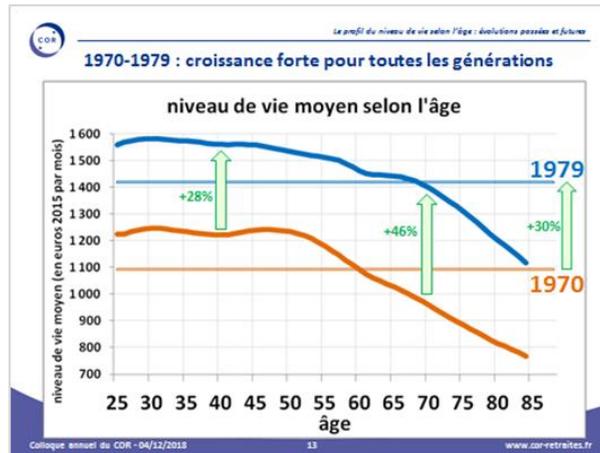
Durant une première période qui va de 1970 jusqu'en 1979, la croissance était rapide, elle était équitablement répartie entre les différentes tranches d'âges et le profil par âge ne se déformait pas significativement.

Cela n'a plus été le cas durant la période suivante 1979-1997. La croissance s'est fortement ralentie. Néanmoins, la croissance du niveau de vie demeurait élevée pour les seniors, qu'ils soient retraités ou actifs en fin de carrière, au détriment des jeunes qui faisaient figure de variable d'ajustement dans ce contexte de croissance ralentie et de chômage de masse. Le niveau de vie des ménages de moins de 40 ans progressait à peine, il baissait même pour les moins de 30 ans ; mais la baisse du niveau de vie des jeunes était surtout liée à l'allongement des études qui a retardé l'entrée sur le marché du travail.

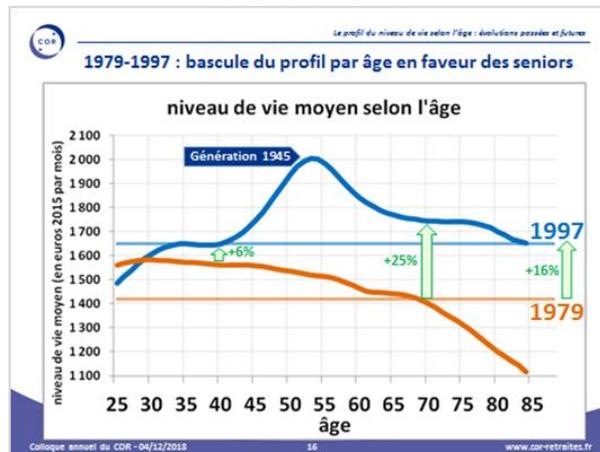
C'est dans ce contexte qu'a émergé il y a une vingtaine d'années l'idée que les jeunes seraient une génération sacrifiée. Les jeunes de l'époque, nés autour de 1960-1970, apparaissaient comme une génération défavorisée, alors que la génération dite du baby boom, née juste après 1945, se distinguait par un niveau de vie relativement élevé au moment où elle arrivait en fin de carrière.

Cette vision des jeunes comme une génération sacrifiée ou défavorisée est moins d'actualité aujourd'hui dans la mesure où, durant la période suivante 1997-2010, la croissance du niveau de vie a été mieux répartie entre les différentes générations. Le niveau de vie des jeunes s'est remis à progresser à partir de 1997, et ce jusqu'aux effets de la crise de 2008.

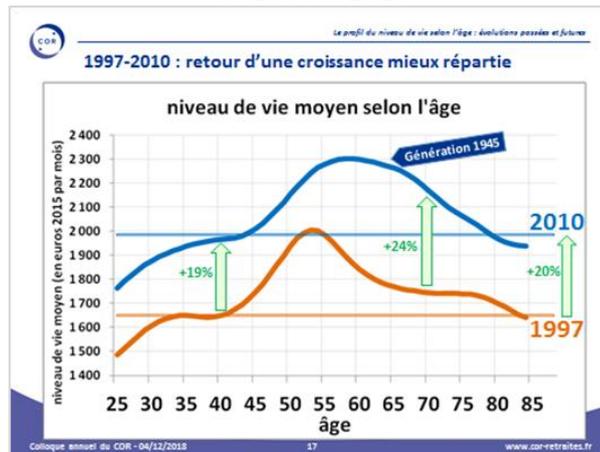
## Niveau de vie moyen selon l'âge : évolutions passées de 1970 à 1979



## de 1979 à 1996



## de 1996 à 2010



Note : voir l'encadré méthodologique pour la reconstitution des données.  
Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2015 ; calculs SG-COR.

### Reconstitution des niveaux de vie moyens par âge de 1970 à 2070

**Pour les données observées sur le passé**, on se base sur les **enquêtes Revenus fiscaux de l'INSEE**. On a raccordé deux séries 1970-1996 et 1996-2015 donnant les niveaux de vie moyens selon l'âge :

- la série 1970-1996 provient de données publiées par l'INSEE en 1998 (INSEE, « Revenus et patrimoine des ménages », édition 1998, Synthèses n°19) à partir des anciennes enquêtes Revenus fiscaux réalisées tous les cinq ans ;

- la série 1996-2015 provient de données calculées par l'INSEE pour le COR à partir des enquêtes Revenus fiscaux réalisées chaque année depuis 1996.

Les deux séries sont basées sur la même définition du niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation du ménage) et la même échelle d'unités de consommation (1 uc pour le 1<sup>er</sup> adulte du ménage, 0,5 uc pour les autres adultes ou enfants de 14 ans et plus, et 0,3 uc pour les enfants de moins de 14 ans), mais la méthodologie de calcul du taux de pauvreté par âge est différente, notamment sur deux points :

1 – Dans la série 1970-1996, l'INSEE ne mesure pas à proprement parler le niveau de vie, mais le revenu fiscal par unité de consommation, en omettant les revenus du patrimoine, les prestations familiales et sociales et les impôts. En raccordant l'ancienne série à la nouvelle série, on suppose implicitement que, avant 1996, les revenus du patrimoine, les prestations familiales et sociales et les impôts évoluaient en moyenne à chaque âge comme les revenus d'activité et les pensions.

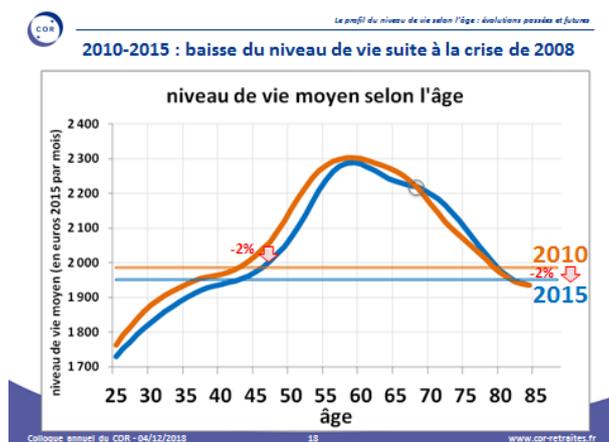
2 – Dans les anciennes publications 1970-1996, l'INSEE analysait le niveau de vie des ménages, en classant chaque ménage d'après l'âge de sa personne de référence ; aujourd'hui dans les séries postérieures à 1996, l'INSEE analyse le niveau de vie des individus, en classant chaque individu d'après son âge personnel et en considérant que le niveau de vie d'un individu correspond au revenu disponible par unité de consommation du ménage auquel il appartient.

Ces changements méthodologiques peuvent affecter sensiblement l'estimation du niveau de vie selon l'âge. En particulier, le niveau de vie des moins de 25 ans ne peut être mesuré correctement dans la série antérieure à 1996, si bien qu'on ne le présente pas ici. Pour appréhender cette rupture de série en 1996, on a effectué un calcul de réropolation, en recalant les anciennes séries 1970-1996 de niveau de vie moyen par âge sur les nouvelles séries 1996-2015.

Afin de remonter plus loin dans le temps, on a également repris un tableau donnant les revenus fiscaux par unité de consommation selon l'âge, d'après les enquêtes Revenus fiscaux réalisées en 1962 et 1965 comparées à 1970 (voir « Les revenus fiscaux des ménages en 1970 et leur évolution depuis 1962 », Gaston Banderier, Economie et statistique n°52, janvier 1974, pp. 15-28).

La crise de 2008 s'est traduite dans les années qui ont suivi, entre 2010 et 2015, par une légère baisse du niveau de vie moyen de la population qui a touché principalement les personnes privées d'emploi. Cette baisse du niveau de vie a pratiquement concerné toutes les tranches d'âges en activité, mais elle a relativement épargné les retraités ; ils ont été indirectement affectés par la crise, en ce sens que les impôts et prélèvements sur les retraites ont plutôt augmenté durant cette période.

## Niveau de vie moyen selon l'âge : évolutions passées (suite et fin) de 2010 à 2015



*Note : voir l'encadré méthodologique pour la reconstitution des données.  
Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2015 ; calculs SG-COR.*

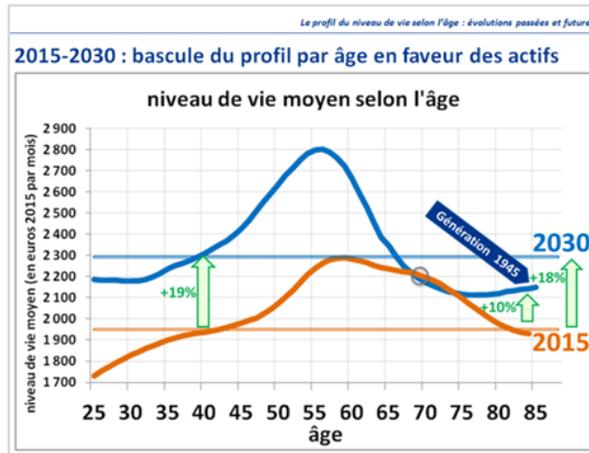
### 1.4. Les évolutions futures du profil par âge de niveau de vie

Selon les hypothèses retenues pour la projection (voir encadré), le profil de niveau de vie suivant l'âge devrait se déformer sensiblement dans le futur au profit des actifs. En effet, le niveau de vie des actifs se remettrait à progresser davantage du fait de la croissance de la productivité, égale par hypothèse à 1,3 % par an. Mais l'écart de niveau de vie entre les actifs en fin de carrière et les jeunes retraités se creuserait à cause de la baisse des taux de remplacement : le niveau de vie moyen des retraités baisserait relativement au niveau de vie des actifs, sans baisser dans l'absolu (en euros constants).

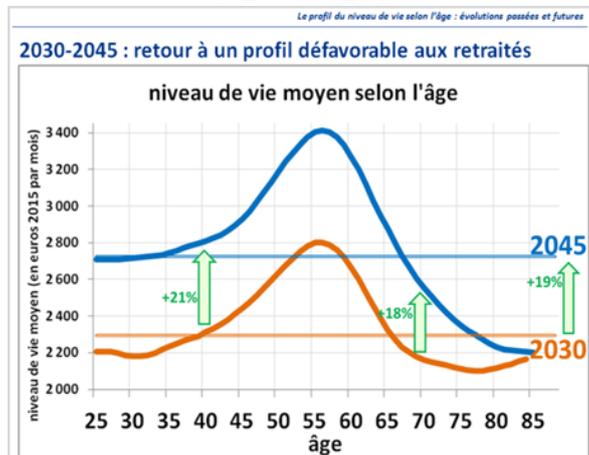
Entre 2015 et 2030, le niveau de vie des jeunes retraités (personnes âgées de 65 à 75 ans) stagnerait même en euros constants durant la période 2015-2030, du fait de l'arrivée à la retraite de générations n'ayant pas des pensions plus élevées que les générations précédentes. En effet, jusqu'à présent le montant moyen des pensions à la liquidation progressait nettement au fil des générations. Mais la Drees constate depuis quelques années que les pensions récemment liquidées ne progressent plus en euros constants au fil des générations : à partir des générations nées vers 1945, elles continuent à progresser au fil des générations pour les femmes, mais elles se mettent à baisser pour les hommes. Selon le modèle Destinie ou selon les projections du COR, cette stagnation pourrait se poursuivre pendant une quinzaine ou une vingtaine d'années, la baisse des taux de remplacement annulant la progression des salaires de fin de carrière. Ainsi, les générations nées dans les années 1960 n'auraient pas une pension plus élevée en euros constants que les générations nées dans les années 1940.

En 2030, le profil du niveau de vie suivant l'âge présenterait de ce fait une forme inédite : les retraités les plus âgés (c'est-à-dire les générations nées vers 1945) auraient pratiquement en moyenne le même niveau de vie que les retraités les plus jeunes (nés vers 1965). Jusqu'à présent, les retraités les plus âgés ont toujours eu un niveau de vie inférieur aux jeunes retraités.

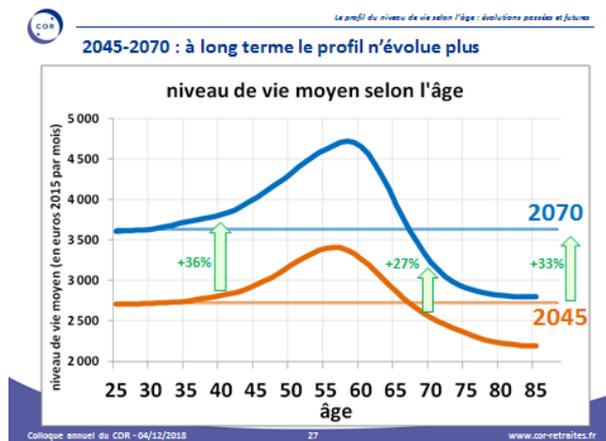
## Niveau de vie moyen selon l'âge : évolutions futures de 2015 à 2030



## de 2030 à 2045



## de 2045 à 2070



Note : voir l'encadré méthodologique pour la reconstitution des données.  
Source : INSEE, modèle Destinie, scénario 1,3% ; calculs SG-COR.

Après 2030, sous les hypothèses de croissance du COR, l'augmentation des pensions au fil des générations devrait reprendre pour les nouveaux retraités. On retrouverait alors progressivement, entre 2030 et 2045, un profil de niveau de vie selon l'âge plus classique, où les retraités les plus âgés ont un niveau de vie inférieur aux jeunes retraités.

En 2045 et au-delà jusqu'en 2070, on convergerait vers un profil de niveau de vie favorable aux actifs, dans lequel les seniors de plus de 70 ans auraient un niveau de vie inférieur à celui de l'ensemble de la population.

#### **Reconstitution des niveaux de vie moyens par âge de 1970 à 2070 (suite et fin)**

**Pour les données en projection**, l'INSEE a réalisé pour le COR une projection du niveau de vie moyen selon l'âge à partir du **modèle Destinie**.

Ce modèle ne simule pas le niveau de vie à proprement parler, mais seulement les revenus d'activité et les pensions de retraite. On a donc recalé les séries 2015-2070 projetées par âge à partir de Destinie sur le niveau de vie par âge d'après l'enquête Revenus fiscaux 2015. On fait dès lors une hypothèse analogue au passé avant 1996 : on suppose implicitement que, à partir de 2015, les revenus du patrimoine, les prestations familiales et sociales et les impôts évolueront en moyenne à chaque âge comme les revenus d'activité et les pensions.

Les hypothèses de projection retenues sont les suivantes :

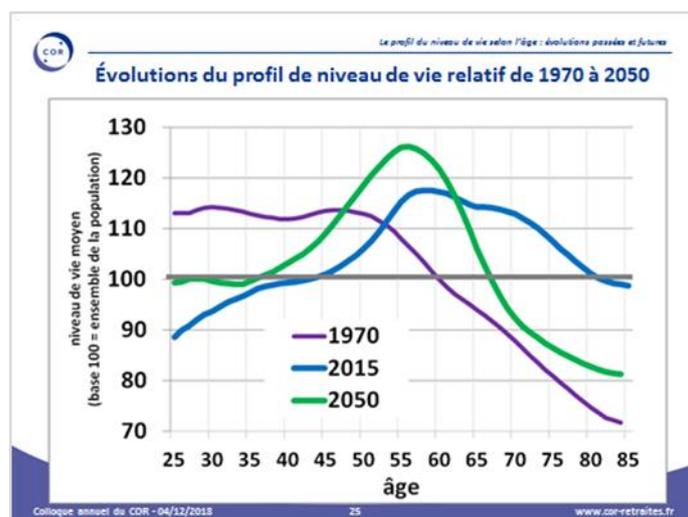
- celles du modèle Destinie en matière de comportements démographiques ou sur le marché du travail,
- scénario 1,3% du COR pour la croissance des revenus d'activité
- départ au taux plein, pour les comportements de départ à la retraite
- maintien de la législation actuelle en matière de retraite (dont la revalorisation des pensions liquidées comme les prix).

### **1.5. Les déformations du profil par âge de niveau de vie sur un siècle**

En conclusion, on peut constater que, sur un siècle, le profil du niveau de vie relatif selon l'âge s'est beaucoup transformé : la courbe en bleu correspond au profil actuel, relativement favorable aux seniors, contrairement au profil tel qu'il était il y a une cinquantaine d'années (en violet), et tel qu'il serait dans une cinquantaine d'années (en vert).

Dans le passé comme dans le futur, les seniors avaient ou devraient avoir un niveau de vie relativement faible. Néanmoins, le profil futur du niveau de vie selon l'âge ne ressemblerait pas tout à fait à celui qu'on avait dans les années 1970 : le niveau de vie relatif des jeunes (jusqu'à 35-40 ans) serait moins élevé vers 2050 que dans les années 1970. Dans les années 1970, le niveau de vie relatif des jeunes était élevé parce qu'on voyait arriver sur le marché du travail de nouvelles générations nettement plus qualifiées et diplômées que les générations précédentes. On peut noter une autre différence : on ne redescendrait pas dans le futur, pour les plus âgés, aussi bas qu'on l'était dans les années 1970.

## Niveau de vie relatif selon l'âge : un siècle d'évolutions



Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux et modèle Destinie, calculs SG-COR

### 2. Les inégalités de niveau de vie moyen entre les générations

On revient à la question posée en introduction de ce document : existe-t-il des générations favorisées ou défavorisées en termes de niveaux de vie ?

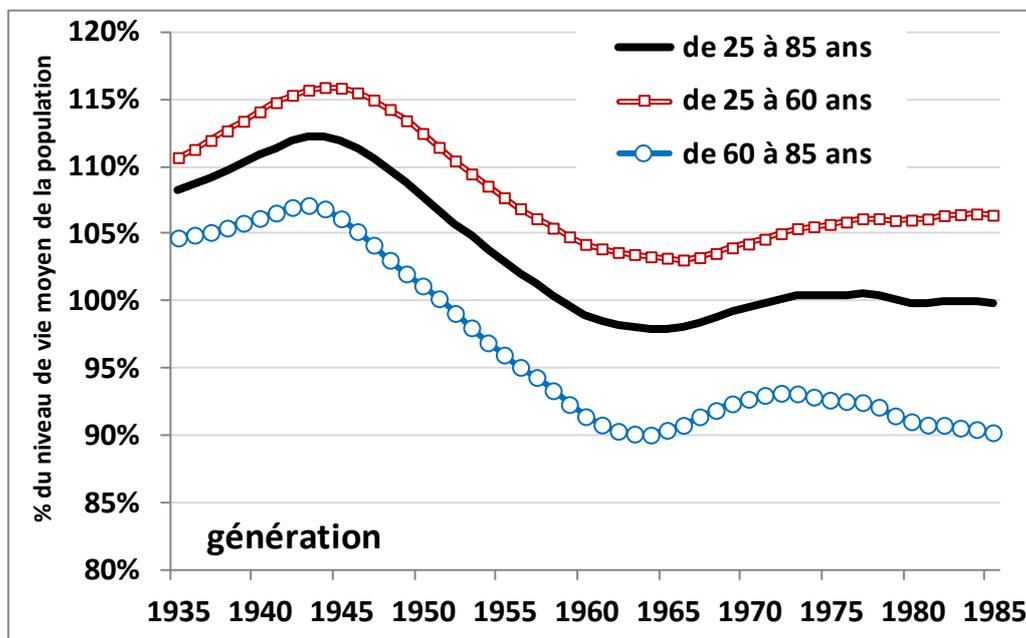
Sachant que le profil du niveau de vie relatif s'est déformé, il se pourrait que certaines générations aient, tout au long de leur cycle de vie ou du moins la plupart du temps, un niveau de vie relatif supérieur à 100 %, alors qu'au contraire d'autres générations auraient la plupart du temps un niveau de vie relatif inférieur à 100 %. Rappelons que le niveau de vie relatif d'une génération à une date donnée est le niveau de vie moyen de la génération rapporté à celui de l'ensemble de la population à la même date.

Pour savoir si c'est le cas, on a calculé le niveau de vie relatif que chaque génération a connu ou connaîtra en moyenne tout au long du cycle de vie (en fait de 25 à 85 ans), compte tenu des données observées pour le passé et projetées pour le futur. Cette moyenne peut se décomposer en une moyenne durant la vie active (en fait de 25 à 60 ans) et une moyenne durant la retraite (en fait de 60 à 85 ans). Le niveau de vie relatif de chaque génération est plus faible durant la retraite que durant la vie active, l'écart étant faible pour les premières générations nées vers 1935 et plus élevé ensuite du fait de la baisse des taux de remplacement.

En théorie, le niveau de vie relatif moyen d'une génération tout au long de son cycle de vie devrait se situer aux alentours de 100 % : une moyenne supérieure à 100 % signifierait que la génération est relativement favorisée, tandis qu'une moyenne inférieure à 100 % signifierait que la génération est relativement défavorisée. Cependant, la moyenne calculée ici entre 25 et 85 ans tend à dépasser 100 %, car elle ignore le début du cycle de vie (avant l'âge de 25 ans) faute de données disponibles avant 1996 ; or les enfants et les jeunes ont la plupart du temps un niveau de vie relatif inférieur à 100 %.

Le graphique permet néanmoins de comparer les générations successives les unes par rapport aux autres.

**Niveau de vie relatif moyen des générations successives au cours de leur cycle de vie**  
(en % du niveau de vie moyen de la population)



*Lecture : la génération 1935 a eu en moyenne un niveau de vie relatif de 108 % entre l'âge de 25 ans et l'âge de 85 ans (111 % en moyenne entre 25 et 60 ans, puis 105 % en moyenne entre 60 et 85 ans).*

*Note : le niveau de vie relatif d'une génération à une date donnée est le niveau de vie moyen de la génération rapporté à celui de l'ensemble de la population à la même date.*

*Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux et modèle Destinie, calculs SG-COR.*

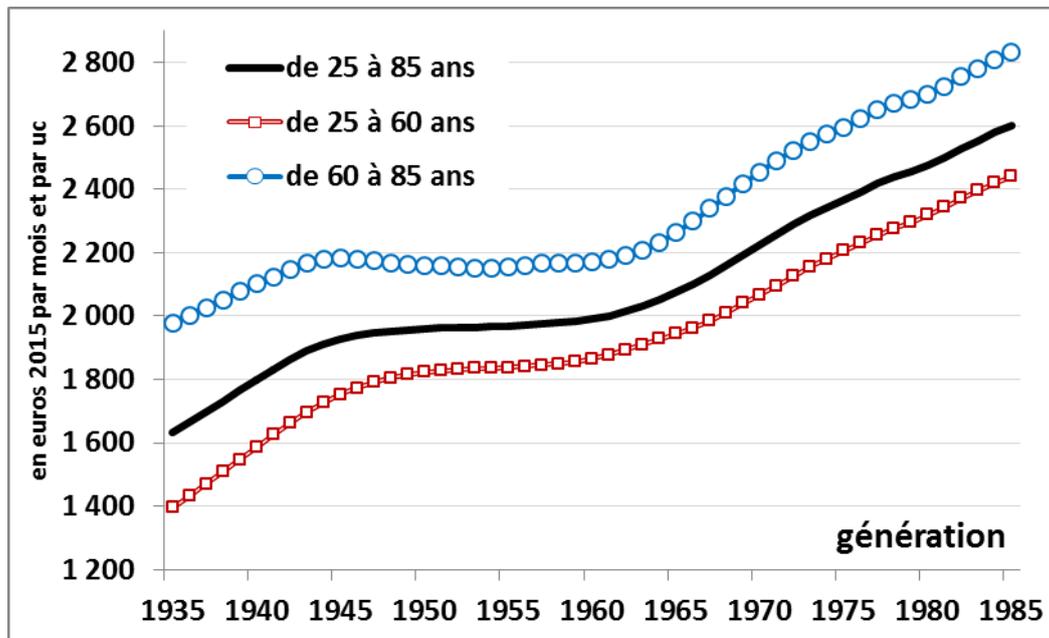
On voit que, sur cette courbe, un ensemble de générations apparaît relativement favorisées par rapport aux générations plus anciennes ou plus récentes : ce sont les générations nées aux alentours de 1945, soit les premières générations du *baby boom* ainsi que les générations nées un peu avant le *baby boom*. Ces générations ont eu ou devraient avoir dans le futur un niveau de vie relatif plus élevé que les autres générations, à la fois durant leur vie active et durant leur retraite.

En ce sens, on peut dire qu'il y a une génération relativement favorisée. Pour autant, existe-t-il une génération relativement défavorisée ? Pas vraiment. Effectivement, les générations nées après 1960 apparaissent globalement moins favorisées que la génération 1945, mais les différentes générations nées après 1960 sont à peu près égales entre elles, en termes de niveau de vie relatif moyen.

Il y a sans doute eu des générations qui ont été vraiment défavorisées, mais elles sont antérieures à celles représentées sur le graphique (génération 1935) et pour lesquelles nous disposons de données rétrospectives sur l'ensemble du cycle de vie. En particulier celles qui sont nées aux alentours de 1900 sont restées pauvres durant leur vieillesse, dans les années 1960 et 1970, de sorte qu'elles n'ont pas bénéficié de la croissance des « trente glorieuses ».

Enfin, même si le niveau de vie relatif baisse sensiblement entre les générations 1945 et 1965, le niveau de vie ne devrait pas baisser dans l'absolu. Si on calcule le niveau de vie que chaque génération a connu ou connaîtra en moyenne tout au long de son cycle de vie, en raisonnant cette fois-ci en euros constants, il y a globalement un progrès au fil des générations, avec toutefois une stagnation entre les générations 1945 et 1965.

**Niveau de vie moyen des générations successives au cours de leur cycle de vie**  
(en euros constants 2015)



*Lecture : la génération 1935 a eu en moyenne un niveau de vie de 1640 € par mois et par unité de consommation entre l'âge de 25 ans et l'âge de 85 ans (1400 € en moyenne entre 25 et 60 ans puis 1980 € en moyenne entre 60 et 85 ans).*

*Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux et modèle Destinie, calculs SG-COR.*